



Syndicat d'Energies
du Gers

AUCH, le 10 SEP. 2018

Réf. : JMW/DD n°1061

Affaire suivie par JM. Walcker

LE PRESIDENT DU SYNDICAT,

à

Monsieur Christian FALCETO
Maire de MIRAMONT-d'ASTARAC

32300 MIRAMONT-d'ASTARAC

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que nous avons bien reçu votre courrier de révision de la carte communale.

Celui-ci n'appelle aucune observation de la part de notre collectivité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués,

Le Président du Syndicat,



Bien entendu
Alain DUFFOURG